

Senlis, le 25/7/2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour faire des JO un accélérateur de la Transition, rendons les sites des JO accessibles à pied et à vélo



Lettre ouverte à Madame la Présidente du Conseil Départemental de l'Oise

Madame la Présidente,

Pour les Jeux Olympiques 2024, le sud de l'Oise est bien placé pour accueillir les sportifs de plusieurs disciplines et leur permettre de s'entraîner à proximité de Paris.

Pour augmenter nos chances d'obtenir le label « Terre de Jeux », l'AU5V vous propose de saisir cette opportunité pour accélérer la réalisation de la Trans'Oise et **relier les sites des JO entre eux par des voies vertes ou des pistes cyclables**. Rien de tel pour « développer le sport au quotidien », et faire des JO un accélérateur de « Transition Ecologique » -comme souhaité par le CIO- que de permettre à chacun de pouvoir se déplacer à pied, à bicyclette pour se rendre sur les sites d'entraînement. Ces infrastructures seront pérennes, car elles seront aussi utilisées pour les déplacements quotidiens et touristiques.

Par exemple, à la base aérienne de Creil, de très nombreux militaires demandent de pouvoir venir de Creil ou de Senlis à vélo. Mme Dominique LAVALLETTE (élue du CD60) a même déclaré récemment –en réunion publique– qu'elle se faisait régulièrement « harceler » par le commandement de la base aérienne de Creil pour qu'une liaison cyclable de ce site vers Creil et Senlis soit réalisée, arguant que ce manque est un handicap pour accéder à la base lorsque l'on arrive en train. Elle a même souligné que c'était un handicap pour le recrutement des cadres de la base de Creil.

Pour saisir l'opportunité des JO, nous suggérons la réalisation pour 2024 de 6 axes cyclables essentiels aux déplacements actifs dans le sud de l'Oise :

- Creil – Senlis (avec la desserte de la base militaire de Creil),
- Longueil-Sainte-Marie – Pont-Sainte-Maxence – Creil,
- Creil – Chantilly,
- Lamorlaye – Chantilly/Gouvieux,
- Gouvieux – Creil,
- Senlis – Chantilly (déjà engagé).

Ces axes cyclables structurants sont en effet attendus par les usagers depuis plusieurs années et sont d'ailleurs inscrits au projet Trans'Oise (2007) ou au schéma départemental des circulations douces ainsi que -pour la plupart d'entre eux- au schéma régional des véloroutes et voies vertes en cours d'actualisation. Mais le calendrier de réalisation de ces itinéraires reste une grande inconnue.

La réalisation de ces liaisons cyclables pour 2024 permettrait aussi de se projeter vers 2030, date à laquelle - d'après le plan de déplacements mutualisés Sud-Oise et l'engagement des élus des communautés de communes et d'agglomération- la part des déplacements en automobile devra être réduite de 30 % et la part des déplacements à vélo multiplié par 5 dans l'Aire Cantilienne, et par 12 dans l'Agglomération Creil Sud Oise. **Ces objectifs ne peuvent être atteints qu'au travers d'un changement important de comportements, changement qui ne se réalisera que si de réelles nouvelles opportunités de se déplacer autrement sont proposées aux citoyens.** Toutes les enquêtes montrent que les français sont de plus en plus nombreux à vouloir se déplacer à vélo, à condition de pouvoir le faire en sécurité.

La réalisation de ces liaisons douces a, certes, un coût financier significatif. Mais l'organisation des JO, le Plan vélo national et de nombreux autres dispositifs offrent des opportunités de lever des fonds régionaux, nationaux, européens, voire du CIO. Il est par ailleurs possible de décaler de quelques années la réalisation d'autres aménagements de voirie destinés aux seuls déplacements motorisés, et de réaffecter ce budget vers des mobilités plus douces et moins polluantes. Avec le développement du tourisme à vélo, ces investissements seront de toute façon «rentabilisés» en 2 ou 3 ans (retombées financières dans le secteur du tourisme).

Saisissons donc l'opportunité des JO 2024 pour marquer un engagement clair en faveur de mobilités plus actives et moins carbonées. Ce sera un atout supplémentaire pour l'accueil des sportifs, des touristes, mais aussi un investissement d'avenir qui nous aidera à atteindre nos objectifs de réduction de la pollution et d'émission de gaz à effet de serre et permettra aussi au département de l'Oise - après avoir déployé le haut débit numérique pour tous - de pouvoir déployer le haut débit des mobilités alternatives pour tous. Un message encourageant envoyé aux habitants de l'Oise et aux touristes à la recherche d'un tourisme durable.

Pour 2024, nous vous proposons un triplé gagnant, ne ratez pas la marche Madame la Présidente.

Le Conseil d'administration de l'AU5V, son Président

Thierry Roch

contact@au5v.fr

06 29 43 71 31

